



# LA LETTRE D'INFORMATION DE L'AUGC

## Décembre 2017

### EDITO – LE MOT DU PRESIDENT

Chères et chers collègues,

Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des discussions de notre dernier CA en date du 12/12/2017.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bonne fêtes de fin d'année avec vos proches.

A plaisir de se retrouver en forme en 2018.

Olivier Plé, président de l'AUGC

### SOMMAIRE

- 1 – Rencontres 2018 à Saint-Etienne
- 2 – Rencontres 2019 et ultérieures
- 3 – Nouveau site WEB de l'AUGC
- 4 – Photothèque
- 5 – Aides pour missions
- 6 – Mise en place de journées thématiques labellisées par l'AUGC
- 7 – Relations extérieures
- 8 – Lettre ANR

## 1 – RENCONTRES 2018 A SAINT-ETIENNE

Les 36<sup>ème</sup> rencontres de l'AUGC se dérouleront entre le mercredi 20 et le vendredi 22 Juin 2018 au centre de congrès de Saint-Etienne sur la thématique de la remédiation dans le génie civil à la lumière de la transition numérique et des enjeux sociaux et environnementaux.

Ce rendez-vous sera organisé par nos collègues de l'ENISE et du LTDS. Il est d'ores et déjà possible de soumettre vos contributions sous la forme de résumés étendus de 4 pages sur le site des rencontres : <https://rugc2018.sciencesconf.org/>.

La date limite de soumission est le 26 février 2018.

Les rencontres seront précédées le mardi 19 Juin d'une formation doctorale orientée sur le renforcement des structures et l'intégration du numérique dans le Génie Civil.

Comme chaque année, l'AUGC est heureuse d'annoncer la tenue du **prix « Jeunes Chercheurs – Jeunes Chercheuses » René Houpert** qui s'adresse aux doctorants en fin de thèse ou aux jeunes docteurs diplômés dans l'année. Nous vous invitons à inciter ces jeunes collègues à candidater pour montrer la qualité et le dynamisme de la recherche Française dans le domaine du Génie Civil. La date limite de candidature est fixée au **15 Janvier 2018**.

## 2 – RENCONTRES 2018 ET ULTERIEURES

En 2019, la candidature de Nice et de nos collègues de Polytech' Nice-Sofia a été retenue. En 2020, le rendez-vous des rencontres sera couplé au PhD symposium de la fib à la fin du mois d'août à Paris. Des appels à candidature, pour l'organisation des Rencontres 2021 seront lancés ultérieurement.



## 3 – NOUVEAU SITE WEB DE L'AUGC

Le nouveau site est disponible à la même adresse ([www.augc.asso.fr](http://www.augc.asso.fr)). Il propose de nouvelles fonctionnalités et une ergonomie améliorée. Cet outil est aujourd'hui une véritable plateforme collaborative où tous les membres de l'association peuvent apporter leur contribution. Toute la communication de la communauté pourra se faire, **directement par les membres**, dorénavant sur le site via des formulaires.

Pour profiter de ces nouvelles fonctionnalités et devenir un acteur de la vie de l'association, **il est indispensable de s'inscrire sur le nouveau site afin de pouvoir interagir avec tous les membres de l'AUGC.**

**En effet, les inscriptions et mot de passe de l'ancien site ne sont plus valides. De même, vous pouvez vous inscrire sur le nouveau site même si vous n'êtes pas à jour de cotisations.**

**N'hésitez pas à revenir vers nous en cas de problèmes ou pour donner votre avis.**



## 4 – PHOTOTHEQUE

Afin de continuer à illustrer le futur site web de l'association, nous sommes à la recherche de photographies représentant l'activité de la communauté scientifique du Génie Civil.

Nous vous invitons donc à nous envoyer vos meilleurs images (ouvrages, simulations, expérimentations, formation) afin de constituer une photothèque participant à mettre en valeur vos activités.

Pour cela, vous pouvez déposer vos images sur le lien suivant :

<https://form.jotformeu.com/fcherqui/banque-images-augc>

## 5 – AIDES POUR MISSIONS – PROCHAINE DATE LIMITE 28/02/2018

Le CA met en place 2 dates pour l'examen des demandes d'aides financières (congrès, missions, participation aux comités internationaux...) : **28 février** et **30 septembre** pour une réponse dans le mois qui suit. Les montants alloués par l'association à cette aide doivent nous permettre de financer tous les ans **4 jeunes chercheurs et 4 chercheurs confirmés.**

Jeunes chercheurs (moins de 10 ans d'expérience y compris doctorants) : 300 à 500 euros (limité à 50% du montant de la mission)

Chercheurs confirmés (sénior) : 500 euros (limité à 50 % du montant de la mission).

Contrepartie demandée : remerciement de l'AUGC dans les documents produits, mise à disposition du diaporama sur le site de l'AUGC, mise en ligne via HAL de l'article.

Attention, les demandes doivent être adressées à l'association **6 mois** avant la date du congrès.

**Nouveauté** : soutien financier couplé AUGC/AFGC pour les doctorants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année se rendant à des congrès internationaux organisés par des sociétés savantes internationalement reconnues (RILEM, fib et l'IABSE). Ce soutien permettra d'augmenter la visibilité de la recherche Française à l'internationale dans le domaine du Génie Civil. A ce jour, 4 déplacements à l'international de doctorants ont pu être financés par ce dispositif et bénéficier du support financier conjoint de l'AUGC et l'AFGC

Dans ce cas, les remerciements des deux associations devront apparaître sur les documents produits. La procédure de demande d'aide reste la même que la procédure classique, les demandes étant traitées en même temps.

Pour faire une demande de soutien, rendez-vous sur notre site :

<http://www.augc.asso.fr/augc/demande-soutien>

## 6 – MISE EN PLACE DE JOURNEES THEMATIQUES ET CONGRES LABELISEES PAR L' AUGC

L'AUGC propose de labelliser et de sponsoriser (pour un montant maximum de 1500 €) des journées thématiques en lien avec le Génie Civil. L'association espère pérenniser deux rendez-vous, un au printemps l'autre à l'automne, afin de rythmer la vie scientifique de la communauté hors de la période des rencontres.

L'AUGC propose également de sponsoriser des colloques ou rencontres internationales impliquant des membres de l'association et portant sur les thématiques du Génie Civil.

En contrepartie du soutien, les organisateurs du congrès devront s'engager à fournir une compensation aux membres de l'association participants (tarif d'inscriptions réduit, formation doctorale gratuite...).

Cette politique de soutien doit permettre d'augmenter la visibilité de l'association à l'international tout en facilitant l'accès des membres de l'association à des colloques internationaux se tenant sur notre territoire.

Pour faire une demande de soutien, rendez-vous sur notre site :

<http://www.augc.asso.fr/augc/demande-soutien>



## 7 – RELATIONS EXTERIEURES

Les membres des conseils de l'AUGC continuent leurs actions de communications auprès de différentes associations et des syndicats professionnels (IREX, FNTF, FFB, AFGC, AFM, IESF, UAFGC, Fondations sur la Recherche pour la Biodiversité). L'objectif de ce lien est de défendre les intérêts de la recherche et de la formation universitaire en Génie Civil sur tout le territoire national.

Nadia SAIYOURI devient la représentante de l'AUGC au sein de l'AFM en remplacement de Karim Ait Mokhtar que nous remercions ici pour son action passée. La première réunion a eu lieu à Paris le 5 décembre 2017 et a été marquée par la volonté de l'AFM d'entamer un dialogue sur la place de l'AUGC dans les rencontres de l'AFM notamment. Nous rencontrerons le président de l'AFM en début d'année 2018 pour préciser les périmètres d'une intervention de l'AUGC au sein de l'AFM.

Par ailleurs, l'AUGC continue de contribuer, avec d'autres associations, à la vie des Annales du Bâtiment et des Travaux Publics (<http://eska-publishing.com/fr/1295-annales-du-batiment-et-des-travaux-publics>). Pour Nantes, tous les papiers sélectionnés ont été reçus et transmis au rédacteur en chef dès réception. Le processus est en cours mais prend du temps. Pour comprendre et avancer sur le sujet de la relation entre les annales et l'AUGC nous avons programmés une réunion en Janvier avec l'éditeur, le rédacteur en chef et l'association. Nous vous tiendrons rapidement informé des suites que nous donnons à ce dossier.

## 8 – LETTRE DE L'AUGC A L'ANR

L'année dernière, l'AUGC avait rédigé une lettre à l'intention de l'ANR. Cette lettre a été reçue favorablement par l'ANR et une réunion était programmée pour une discussion sur la place du génie civil dans les appels à projet. Des changements à la tête de la direction de l'ANR ont eu lieu cet été et la rencontre n'a pas pu se faire. Le CA de l'AUGC a relancé l'ANR à plusieurs reprises mais nos courriers électroniques sont restés, jusqu'à aujourd'hui, sans réponse. Le CA de l'AUGC en collaboration avec le CS a l'intention de poursuivre son action auprès de l'ANR et un nouveau courrier, très largement inspiré du précédent mais actualisé, partira en début d'année 2018 pour, de nouveau, solliciter un rendez-vous. Nous vous tiendrons, bien évidemment, informés de l'avancement de ce dossier.

**Rendez-vous sur le site internet [www.augc.asso.fr](http://www.augc.asso.fr) pour suivre l'actualité de l'association !**

**Calendrier des manifestations à venir : <http://www.augc.asso.fr/a-la-une/manifestations>**